



Jeudi 05 Octobre 2023



[Projet de loi de finances rectificative 2023 : Le pouvoir d'achat au cœur des débats à l'APN](#)



Les débats sur le projet de loi de finances rectificative 2023 se sont poursuivis, mercredi, à l'Assemblée populaire nationale, en plénière présidée par le vice-président de l'Assemblée populaire nationale, Salim Zantar, et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement. A ce titre, les députés ont tenu à saluer les dispositions tendant à protéger le pouvoir d'achat du citoyen et à encourager l'investissement. Ils ont plaidé, aussi, pour la prise en charge des préoccupations des citoyens dans divers secteurs.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Le bureau de l'APN examine les amendements proposés au PLFR 2023

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a présidé, mercredi, une réunion du bureau de l'APN consacrée à l'examen des amendements proposés au projet de loi de finances rectificative (PLFR) pour l'année 2023, indique un communiqué de l'APN.

Le bureau de l'APN a soumis les amendements remplissant les conditions légales à la Commission des finances et du budget pour examen avec les délégués de leurs auteurs, précise la même source.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Poursuite des travaux du Forum économique algéro-tunisien

Les travaux du Forum économique algéro-tunisien, ouvert mardi à Alger sous la présidence du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, et du chef du Gouvernement tunisien, Ahmed Hachani, se poursuivent mercredi.

Au programme de la deuxième et dernière journée de ce forum, qui se tient au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, figure la tenue de rencontres B2B entre des hommes d'affaires algériens et leurs homologues tunisiens, pour explorer les opportunités de coopération et de partenariat dans divers domaines.



Projet de loi de finances rectificative 2023: Préserver le pouvoir d'achat et booster l'investissement

«Le projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2023 marque une augmentation des recettes de plus de 1.000 milliards de DA, cela est soutenu par l'augmentation des prix du pétrole et de ses recettes fiscales, mais aussi par les recettes supplémentaires enregistrées par la Banque d'Algérie qui s'élèvent à 400 mds de DA», a indiqué, hier mercredi, Allel Bouteldja, député et membre de la commission Finances et Budget à l'Assemblée populaire nationale (APN).



[Début des travaux de la 22e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne](#)

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, et le chef du Gouvernement tunisien, Ahmed Hachani, ont coprésidé, mercredi à Alger, l'ouverture des travaux de la 22e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne.

A l'entame des travaux, la parole a été donnée au ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, qui a présenté une synthèse des principaux résultats des travaux de la commission de suivi qu'il a coprésidés, mardi, avec son homologue tunisien, M. Nabil Ammar, dans le cadre de la préparation de la 22e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne.



[Inédit pour les responsables des médias nationaux](#)

[Plus de 4 heures de débat avec le Président](#)

La durée de la séance témoigne de la grande disponibilité du chef de l'État, tant au débat qu'à l'écoute.

Le président de la République a reçu des responsables de médias nationaux. Entre presse écrite, audiovisuelle et électronique, l'ensemble des supports médiatiques était représenté dans un format de débat inédit en Algérie. On n'a effectivement pas assisté, dans les annales de la République, à un échange de points de vue entre le chef de l'État et des directeurs de journaux, de chaînes de télévision et de sites Internet qui ait pu durer aussi longtemps. Plus de quatre heures de discussion! Et l'aspect peu anodin et qui retient l'attention, c'est la présence des plus proches collaborateurs du chef de l'État.



[Contrebande de marchandises](#)

[Grosse saisie à l'aéroport d'Alger](#)

Agissant en étroite collaboration avec les corps de la sûreté nationale, les agents des douanes algériennes, activant au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediene, ont saisi d'importantes quantités de marchandises que des voyageurs tentaient de faire passer, illégalement, sur le territoire national, a indiqué, hier, un communiqué de la direction générale des douanes (DGD).



C'est toujours difficile de contenir les dépenses publiques

Face à la hausse des coûts de la politique sociale et de l'investissement public

D'après les prévisions macro-économiques du projet de loi de finances complémentaire (PLFC) 2023, plutôt optimistes, la croissance économique de l'Algérie devrait atteindre 5,3% au lieu de 4,1% prévu dans la loi de Finances 2023 en vigueur, une amélioration significative soutenue par la hausse des exportations d'hydrocarbures. Un chiffre proche des estimations du Gouvernement, mais aussi de la Banque mondiale (BM) qui prévoit, dans son dernier rapport sur le suivi de la situation économique en Algérie, l'amélioration significative des indicateurs macro-économiques du pays grâce au programme national des réformes institutionnelles structurelles et réglementaires mis en œuvre par l'Etat depuis plus de trois ans.

Algérie 360°

Une nouvelle banque algérienne s'installera en Côte d'Ivoire en 2023

Le Premier ministre algérien, Aïmene Benabderrahmane, a récemment dévoilé des plans d'expansion des activités bancaires algériennes à l'étranger. Lors de son discours lors d'inauguration du Forum économique algéro-tunisien, en présence du Premier ministre tunisien, Benabderrahmane a annoncé l'ouverture d'une nouvelle banque algérienne en Côte d'Ivoire prochainement.



Allel Bouteldja : le PLFR 2023 vise à préserver le pouvoir d'achat et à booster l'investissement public

Préserver le pouvoir d'achat du citoyen et financer les investissements publics, considérés comme la locomotive de la relance économique : ce sont les enjeux du projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2023. « Il fallait consacrer des budgets aux augmentations des salaires et à la subvention de l'investissement public, notamment la ligne ferroviaire de Gara Djebilet, le projet de phosphate, les stations de dessalement d'eau de mer et les raccordements de certains barrages », explique, ce mercredi, Allel Bouteldja, député et membre de la commission Finances et Budget à l'Assemblée populaire nationale (APN).



Ils ont touché les douanes, la Protection Civile, Sonatrach, Algex, l'agriculture, ... et hier le tourisme : Tebboune accélère les changements

Plusieurs changements de responsables et hauts dirigeants ont été opérés ces quelques derniers mois au sein des différentes administrations, entreprises étatiques et autres démembrements de l'État, dénotant ainsi de la volonté du président de la République d'instaurer de nouveaux modes de gouvernance, avec en toile de fond l'exigence de résultats et de rigueur dans la mise en œuvre des politiques publiques.



Révision de plusieurs lois et textes d'application : Une série de réformes pour relancer l'économie

La relance économique de l'Algérie ne peut se faire sans la révision des lois encadrant le domaine de l'investissement. Pour ce faire, une série de réformes a touché plusieurs lois et textes d'application pour les adapter à la nouvelle loi sur l'investissement et lever ainsi tous les obstacles entravant l'accès des investisseurs.

Bien qu'un nombre de textes aient déjà été modifiés, adoptés et publiés sur le journal officiel, d'autres verront bientôt la même réforme. Le code des douanes et la loi sur le foncier économique devront connaître de nouvelles réformes structurelles, selon les affirmations du premier ministre Aïmene Benabderrahmane.



Les amendements du PLFR sur le bureau de l'APN

Le président de l'APN, Brahim Boughali a présidé, mercredi, une réunion du bureau de l'APN consacrée à l'examen des amendements proposés au projet de loi de finances rectificative (PLFR) pour l'année 2023.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE : Le caractère social de l'État maintenu

Député et membre de la commission Finances et Budget à l'Assemblée populaire nationale, Allel Bouteldja est intervenu hier sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne dont il était l'invité de la rédaction, pour parler du Projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2023.



التدابير التي اتخذتها السلطات العمومية من شأنها تقليص التضخم بشكل أكبر

أكد وزير المالية لعزیز فايد مساء اليوم الاربعاء بالجزائر العاصمة ان التدابير التي اتخذتها السلطات العمومية كضمان وفرة المواد الاساسية و ضبط و دعم اسعارها من شأنها ان تقلص بشكل أكبر من نسبة التضخم الذي يشهد تراجعا متواصلا منذ عدة اشهر.

وأوضح الوزير خلال جلسة بالمجلس الشعبي الوطني ترأسها سالم زنطار نائب رئيس المجلس وبحضور وزيرة العلاقات مع البرلمان بسمة عزوار ردا على تساؤلات النواب بخصوص مشروع قانون المالية التصحيحي 2023 ان متوسط زيادة الأسعار قد بلغ نسبة 9,7 بالمائة في شهر جويلية لافتا الى أنه وبداية من شهر مايو الفارط فإن مؤشر أسعار الاستهلاك شهد "انخفاضا شهريا متتاليا".

واضاف السيد فايد بشأن توقعات نسبة التضخم لعام 2023 (7,5 بالمائة)، انه تم الأخذ بعين الاعتبار تركيبة سلة المستهلك الجزائري المكونة من العديد من السلع و الخدمات المدعمة، بالإضافة إلى الآثار المنتظرة من التدابير التي أقرتها الحكومة، "خاصة المتعلقة بزيادة قدرة عرض المواد الغذائية والمنتجات الزراعية، وضبط ودعم أسعار المواد الاستهلاكية الأساسية من خلال المراجعة التنازلية لمعدل الحقوق الجمركية".

ومن ضمن هذه التدابير يؤكد وزير المالية- خفض الحقوق الجمركية من 30 بالمائة إلى 5 بالمائة، على استيراد لحوم الأبقار والأغنام الطازجة المبردة المعبأة بالتفريغ وكذا الماشية الحية المستوردة فضلا عن "مراقبة الأسعار ومحاربة المضاربة في أسعار السلع، والتي من المتوقع أن تعمل على تخفيف حدة التضخم خلال الأشهر المتبقية من السنة الجارية".

وعن خفض الحقوق الجمركية على اللحوم المستوردة وبأثر رجعي (ابتداء من اول مارس 2023) اكد السيد فايد ان هذا الاجراء سيضمن "وفرة هذه المنتجات في السوق المحلية بأسعار مدروسة ومعقولة، لاسيما خلال شهر رمضان المعظم، وهذا حفاظا على القدرة الشرائية للمستهلك."

نحو فتح وكالات بنكية بالولايات المستحدثة

و اشار السيد فايد ايضا الى مسعى السلطات العمومية لترشيد الواردات الذي مكن من خفضها من حوالي 60 مليار دولار سنة 2014، إلى أقل من 39 مليار دولار في 2022.

وفي رده على عدد من النواب الذين اثاروا ملف المشاريع الاستثمارية المجمدة في عدد من الولايات افاد وزير المالية انه قد تم "خلال الفترة الأخيرة، رفع التجميد عن 782 عملية موزعة عبر التراب الوطني، برخص التزام تقدر بـ 1.272 مليار دينار."

وأوضح في ذات المنحى ان المبادرة بتقديم طلبات رفع التجميد عن العمليات الاستثمارية الى وزارة المالية هي من صلاحيات القطاعات المعنية.

وفي إجابته على تدخلات بعض النواب الذين لفتوا لغياب وكالات بنكية على مستوى عدد من الولايات المستحدثة أفاد وزير المالية ان التحضيرات جارية لفتح فروع بنكية في الولايات التي تفتقر لهذه المرافق المالية.

وأضاف ان بنك الفلاحة والتنمية الريفية مثلا له وكالات في الولايات السبع الجديدة وهي عين صالح والمنيعية وتقرت وتميمون وأولاد جلال والمغير و بني عباس فيما يمتلك البنك الوطني الجزائري ثلاث وكالات في جانت وتقررت وتميمون و وكالة قيد الإنشاء في عين قزام.

و من جهة اخرى وبخصوص عمليات التوظيف خاصة تلك المقررة لفائدة حملة الماجستير والدكتوراه، اكد السيد فايد ان وزارة المالية تكفلت بهذه العملية، بفتح 4.800 منصب مالي إضافي بعنوان سنة 2023، إضافة إلى 3.156 منصب مالي شاغر يحوز عليه قطاع التعليم العالي والبحث العلمي، أي ما يقارب 8.000 منصب مالي.

وفي مجال عصرنة الخدمات الجبائية اكد وزير المالية ان الإدارة الجبائية تعمل لتنفيذ الالتزام رقم 22 للسيد رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون في شقه المتعلق بالرقمنة السريعة والكاملة للخدمات المتعلقة بالضرائب حيث بلغ اجمالي عدد المصالح الجبائية المزودة بهذا النظام إلى 62 منها 41 مركزا للضرائب و20 مركزا جواليا للضرائب بالإضافة الى مديرية كبريات المؤسسات.

وفي مداخلتهم خلال مناقشة مشروع القانون ثمن عدد من النواب التدابير التي تضمنها النص خاصة تلك الموجهة لدعم القدرة الشرائية للمواطن داعين الى نجاعة اكبر في تطبيق التدابير التي من شأنها ضمان استقرار الاسعار ودعم وفرة المنتجات ذات الاستهلاك الواسع.

كما نوه نواب اخرون بالاجراءات التسهيلية التي جاء بها مشروع القانون قصد التخفيف من الضغط الجبائي ومحاربة التهرب الضريبي مطالبين من جانب اخر برفع التجميد عن المشاريع المحلية بعدد من الولايات لاسيما في مجال الاشغال العمومية و النقل و الصحة و الشباب و الرياضة.



مكتب المجلس الشعبي الوطني يدرس التعديلات المقترحة على مشروع قانون المالية

التصحيحي لسنة 2023

ترأس رئيس المجلس الشعبي الوطني, ابراهيم بوغالي, اليوم الاربعاء, اجتماعا لمكتب المجلس خصص لدراسة التعديلات المقترحة على مشروع قانون المالية التصحيحي لسنة 2023, حسب ما أفاد به بيان لذات الهيئة التشريعية.

وقد أحال المكتب التعديلات التي استوفت الشروط القانونية على لجنة المالية والميزانية لدراستها مع مندوبي أصحابها, وفقا لذات المصدر.



سعر 100 أورو في السوق.. رقم جديد!

شهدت أسعار صرف العملة الأوروبية الموحدة "الأورو" مقابل الدينار الجزائري ارتفاعا رهيبا و جنونيا في السوق السوداء "السكوار" بالجزائر العاصمة.

ووصل سعر 100 أورو في ساحة بورسعيد بالجزائر العاصمة إلى 23100 ديناراً جزائرياً للشراء و22900 ديناراً للبيع.



مطالب بتسهيلات لمتعاملي الصيدلة والتجهيزات الكهرو منزلية والخدمات

الصادرات خارج المحروقات تضاعفت 5 مرّات مقارنة مع 2020

تشير الأرقام الخاصة بالتصدير إلى تضاعف الصادرات خارج المحروقات خلال سنة 2023 بـ 5 مرات مقارنة مع تلك المسجّلة سنة 2020، وفق متعاملين بالقطاع، في وقت يطالب هؤلاء بإدراج صادرات الخدمات ضمن عائدات التصدير خارج النفط والغاز، مؤكدين أن حصيلة الصادرات قد تصل 11 مليار دولار نهاية السنة.

PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT DES ALGÉRIENS

Pas de retrait des subventions

Le débat sur une éventuelle révision des subventions sociales accordées par l'État est clos. Il n'est pas à l'ordre du jour face aux dernières directives visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le président de la République l'avait maintes fois souligné. « Les subventions au profit des classes vulnérables et moyennes sont irréversibles, en ce sens qu'elles représentent l'un des principes de l'Algérie indépendante. » Le Chef de l'État a également signalé récemment « la poursuite du gouvernement des prix de plusieurs produits de première nécessité même importés. » Deux déclarations qui sonnent le glas à ceux qui ont appelé depuis au moins un an « à la révision de la politique de subventions » et la réduction des transferts sociaux. Dans ce cadre là, il fallait bien préciser que l'État n'abandonnera pas les couches déshéritées et ceux qui sont en situation précaire. Le soutien des subventions touche également les prix du carburant, de l'électricité et de l'eau pour lesquels, l'État a toujours maintenu son soutien aux prix. Avec une crise budgétaire qui a affecté le Trésor, le Président avait appelé en mai 2022 à la « création d'une commission nationale chargée de revoir certains mécanismes des subventions ». L'idée de cette mesure consistait à associer « les partis, syndicats et associations » pour la mettre en place et pas avant qu'il y ait un



consensus autour d'une loi claire et précise. Certains parlementaires ont applaudi cette décision en arguant que « les subventions ne profitent pas véritablement aux vrais bénéficiaires et que le détournement de certaines de ces subventions profite aux classes aisées de la société. » Cela est un fait que des abus sont signalés de part et d'autre avec des montants faramineux que l'État dépense pour maintenir les aides sociales. Rien que pour les dépenses alimentaires de soutien, les pouvoirs publics consacrent près de 152 milliards de dinars. Le directeur général du budget Laaziz Faïd, devenu ministre des Finances aujourd'hui l'avait bien noté : « Les subventions ont profité de 7 fois aux intermédiaires qui n'avaient pas besoin d'aide ». Un aveu qui met à nu certaines pratiques qui consistaient à

détourner l'aide de l'État dans le but de s'enrichir illicitement ou gonfler les prix de certains produits. Aujourd'hui, d'autres solutions sont proposées pour endiguer ce phénomène qui « parasite » les circuits d'aide sociale. Parmi les mesures prises, c'est celle de supprimer toute importation des légumineuses en autorisant l'OAIC d'avoir le monopole pour ces produits et de fixer leurs marges. La révision des tarifs sur l'électricité et l'eau n'est pas prévue et l'État continuera à apporter son concours pour le logement social et les soins publics gratuits. Toutefois, il n'est pas exclu que des aides financières sous forme d'allocations ou de primes soient directement acheminées chez les citoyens vulnérables. Une proposition qui reste encore à l'étude.

F.A.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2023

Les remarques des députés

S'ils ont salué grosso modo le projet de loi de finances rectificative pour l'année en cours, des membres de l'Assemblée populaire nationale ont néanmoins exprimé des réserves, voire des craintes quant à certaines de ses dispositions pas à même, selon eux, de faire face à la dégringolade du pouvoir d'achat des citoyens.

Mohammed K. - Alger (Le Soir) - Les députés ont poursuivi, hier mercredi, en début d'après-midi, pour la seconde journée de suite, les débats autour du projet de loi de finances rectificative pour l'année 2023. Des interventions saluant, dans leur quasi-totalité, les dispositions contenues dans ce texte pour la préservation du pouvoir d'achat, même si certains députés n'ont pas manqué d'exprimer leurs craintes quant à l'insuffisance de certaines

d'entre elles quant à leurs impacts négatifs sur ce même pouvoir d'achat des citoyens. Et de citer notamment deux articles relatifs à l'application de la révision de la taxe douanière sur l'importation des viandes rouges avec un effet rétroactif, ainsi que le montant consacré au règlement de l'arbitrage international qui ont particulièrement suscité des interrogations chez les députés. Surtout que, arguent-ils, ces mesures ont été contraires par l'inflation galopante qui

a provoqué une hausse de 70 % des prix de certains produits de consommation.

La parade, conjoncturelle soit-elle, selon un député, serait de «subventionner certains produits pour une durée déterminée au lieu de procéder aux augmentations de salaires qui ont un impact sur le Trésor public».

Un autre intervenant s'est interrogé sur les modalités d'application de l'article 17 de ce projet de loi qui prévoit la baisse de la taxe sur l'importation des viandes rouges, fraîches et congelées, avec un effet rétroactif. «Les opérateurs qui ont effectué des importations seront-ils remboursés et comment ?», s'est-il interrogé avant que d'autres intervenants n'ap-

pellent à la révision de cette disposition.

Un député a relevé le fait que la loi de finances 2023 de par son budget de 98 milliards de dollars, le plus gros budget depuis le recouvrement par le pays de son indépendance, n'a rien pu faire face à une hausse sans précédent des prix des produits de large consommation. Dans ce cadre de la hausse des prix, un autre député s'est interrogé sur la hausse des prix de certains produits, notamment agricoles. Des intervenants ont, pour leur part, insisté sur l'urgence d'ouvrir des bureaux de change.

Pour rappel, la commission des finances et du budget de la Chambre basse du Parlement a

émis, dans son rapport préliminaire à propos de ce projet de loi de finances rectificative pour l'année en cours, sept propositions d'amendement. Des amendements tous de forme concernant un paragraphe de l'article 6, l'article 9, l'article 15 et les articles 7, 13 et 20 modifiés d'un point de vue formel.

En ce qui concerne la mesure contenue dans l'article 17 de ce projet de loi, son approbation résulte du respect de leur engagement par les pouvoirs publics à condition qu'une telle mesure ne devienne pas une règle pour régler les questions en suspens sans justifications convaincantes.

M. K.

BRICS : l'Algérie tourne la page

Il semble que l'Algérie n'est plus intéressée par l'adhésion aux Brics, après ce qui s'est passé en Afrique du Sud. Mais elle reste attachée à la banque du groupe des pays aux économies émergentes pour éviter de tomber sous la contrainte de la Banque mondiale et du FMI.

Karim Aïmour - Alger (Le Soir) - À Alger, la page de l'adhésion au groupe des pays émergents Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) est tournée. Après ce qui s'est passé le 22 août dernier à Johannesburg (Afrique du Sud), à l'occasion du dernier sommet du bloc, l'Algérie n'est plus intéressée à intégrer ce groupe, surtout avec les nouvelles adhésions (l'Argentine, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Arabie saoudite, l'Iran et les Émirats arabes unis) dont certaines remettent en cause la volonté affichée au départ de renforcer le Brics afin de construire un monde multipolaire. Un pays comme les Émirats arabes unis ne peut ser-

vir un tel agenda en raison de ses accointances avec les pays dont le Brics voulait justement réduire l'influence, et à Alger, l'on estime que l'adhésion de l'Algérie, dans ces conditions, n'a plus de sens.

Pourtant, avant le sommet de Johannesburg, l'Algérie avait cru que son adhésion était une formalité. Elle avait l'appui de la Chine, de la Russie et de l'Afrique du Sud.

L'adhésion aux Brics signifie pour Alger le renforcement de sa position de non-alignement, surtout avec les discours claironnant la construction d'un nouvel ordre mondial multipolaire, débarrassé de l'hégémonisme américain et son dollar.

Mais pendant le sommet, la règle de l'unanimité aurait été introduite. Ainsi, tout prétendant qui n'a pas le soutien de tous les membres est recalé. L'Inde s'est opposée à la candidature algérienne. Pourquoi ?

Les Émirats arabes unis, dont le ministre de la Défense s'est rendu en Inde quelques jours avant le sommet, suivi d'une visite du Premier ministre de l'Inde à Abu Dhabi, sont soupçonnés d'avoir « travaillé »

New Delhi afin de dresser le pays contre l'adhésion de l'Algérie aux Brics.

Bloquer cette candidature algérienne serait la condition posée par Abu Dhabi pour booster ses échanges commerciaux avec l'Inde, pour atteindre, selon les prévisions, 100 milliards de dollars en 2030.

Il y a un autre élément qui aurait poussé l'Inde à s'opposer à la candidature algérienne : New Delhi entretient de bonnes relations et est totalement engagé avec Israël alors qu'Alger est catégoriquement contre toute normalisation avec l'État sioniste.

Ce jeu a été compris à Alger à la veille du sommet de l'Afrique du Sud et le rejet de la candidature était plus que ressenti. D'où la décision de la non-participation du président de la République à la réunion. Alger n'a pas désigné le Premier ministre pour la représenter, se contentant d'envoyer le ministre des Finances.

Aussi, la décision d'accepter la candidature d'un pays comme l'Éthiopie qui est loin de présenter des atouts comme ceux que présentent l'Indonésie, le

Vietnam et l'Algérie n'a pas été du goût des Algériens qui tournent cette page.

Le 29 août dernier, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé que l'Algérie qui défend le principe de la multipolarité dans les relations internationales et le rétablissement de la coopération multilatérale, ce qui l'avait poussé à chercher d'intégrer les Brics, continuera à défendre ces choix avec ses alliés du groupe dans d'autres cadres.

« Nous continuerons à défendre ces choix avec les mêmes alliés dans d'autres cadres comme le Conseil de sécurité de l'ONU, le groupe des 77 et le Mouvement des non-alignés », avait-il expliqué.

Cependant, l'Algérie qui tourne la page de l'adhésion au groupe reste attachée à la banque des Brics pour éviter de tomber sous la contrainte de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI) qui compromettent la souveraineté des pays qui se trouvent dans l'obligation de les solliciter.

K. A.

OUVERTURE DES BUREAUX DE CHANGE

Une marge commerciale de plus de 122,4 millions de dollars, selon Finabi Conseil

● La libéralisation de l'activité de change aura pour conséquence d'accroître l'absorption des capitaux en devises qui prospèrent dans les circuits souterrains de l'économie.

Depuis l'annonce faite par la Banque d'Algérie portant sur l'adoption d'un projet de règlement relatif aux conditions d'autorisation, de constitution, d'agrément et d'exercice des bureaux de change, le débat continue sur les mérites et les écueils de cette approche.

Une approche qui consiste à libéraliser l'activité de change, afin d'absorber les capitaux en devises transitant par les circuits informels. Selon les calculs de Chabane Assad, fondateur de FINABI Conseil, il y aurait 2 milliards de dollars qui échappent annuellement au secteur formel et qui transitent par le marché parallèle du change.

Ce calcul exclut, bien entendu, les transferts officiels de fonds des migrants algériens par canal bancaire qui ne dépassent pas 2 milliards de dollars, constitués à plus de 80% des pensions de retraite. Les 2 milliards de dollars auxquels s'intéressent FINABI Conseil proviennent principalement des travailleurs immigrés qui font appel au marché informel pour échanger leurs devises.

Chabane Assad dit s'attendre à

ce que les bureaux de change puissent réaliser une marge commerciale minimale de 122,4 millions de dollars par an. *«La méthode de calcul de la marge commerciale prévisionnel du secteur de change formel est simple. Nous avons analysé la marge réglementée actuelle que les banques commerciales appliquent en réalisant des opérations de change sur les billets et les chèques de voyage. Le taux de marge moyen est de 6,12%. Un calcul d'épicerie permet de trouver le potentiel de la performance du secteur à hauteur de 122,4 millions de dollars»*, explique le fondateur de FINABI Conseil dans une étude postée hier, non sans signaler, sur sa lancée, que cette marge commerciale sera exprimée en dinars.

Ce qui fait ressortir une estimation de 20 milliards de dinars. Bien que les détails de ce projet de règlement annoncé par la Banque centrale restent jusqu'ici inconnus, FINABI Conseil trouve bien de mérites à cette décision, au-delà des marges commerciales que l'activité de change pourrait générer. La libéralisation de l'activité

de change aura pour conséquence d'accroître l'absorption des capitaux en devises qui prospèrent dans les circuits souterrains de l'économie. *«L'autre avantage de cette autorisation des bureaux de change est l'impact non négligeable sur l'inclusion financière et la captation de la masse monétaire qui circule en dehors du secteur bancaire»*, estime FINABI Conseil.

Le secteur financier pourrait ainsi récupérer plus de 300 milliards de dinars annuellement. Bien que cette décision d'autoriser l'exercice des bureaux de change constitue, en soi, un levier d'inclusion non des moindres, les autorités publiques sont encore contraintes de fournir un second effort qui consiste à interdire totalement toute autre activité de change en dehors du circuit formel. *«Malgré cette profitabilité prévisionnelle conséquente avec un niveau d'investissement faible, la réussite des bureaux de change est tributaire de deux conditions. Il est question, d'abord, d'une interdiction totale de toute activité de change en dehors du circuit formel (criminaliser cette*

activité informelle et imposer de lourdes sanctions pénales)», explique Chabane Assad. Ensuite, *«il est normal que la Banque d'Algérie soutienne et dirige la valeur de la monnaie nationale pour maîtriser le commerce extérieur, réduire l'inflation et gérer la masse monétaire. Cependant, nous devons réfléchir à utiliser la valeur réelle de la monnaie pour les autres opérations, sinon il y a un risque que le marché noir survive sous une forme numérique cette fois»*, prévient l'étude de FINABI Conseil.

Des leviers pour le pilotage de la politique de change sont donc essentiels.

Les contours de cette libéralisation de l'activité de change en sont encore inconnus, ce qui suscite moult questionnements sur la prime qu'appliqueront les bureaux de change notamment. Il s'agit, également, de savoir si cette réforme conduirait à la convergence des deux taux actuels vers un taux unique, ce à quoi le Fonds monétaire international (FMI) n'a cessé d'appeler ces dernières années.

Hakim T.

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE FACE AUX ÉDITEURS DE PRESSE

«Le dossier des BRICS est définitivement clos»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu mardi après-midi des éditeurs de la presse nationale. Une rencontre qui a duré plus de quatre heures, tant les sujets abordés dans le débat étaient d'une actualité «brûlante», ou revêtaient une importance stratégique au double niveau national et international.

D'emblée, le Président a exprimé sa volonté de donner tous les moyens nécessaires pour le développement de la presse nationale, qui connaît une situation critique, comme l'ont fait remarquer plusieurs éditeurs qui ont pris la parole, notamment en matière de publicité publique dont l'octroi n'obéit pas à des critères objectifs, ainsi que les aides directes de l'Etat qui ne sont pas prévues dans la loi de finances, particulièrement en direction des médias audiovisuels qui peinent à survivre à la crise. Le président Tebboune a été très prolixe sur l'économie nationale et sur les questions internationales qui touchent de près l'Algérie. Pour lui, l'économie nationale se porte bien et commence à enregistrer des résultats très encourageants. A titre d'exemple, les exportations hors hydrocarbures du secteur privé ont permis au pays d'engranger plus de huit milliards de dollars. Un chiffre jamais atteint auparavant. L'exportation du phosphate qui se fera bientôt aura également un effet bénéfique sur les recettes en devises. Les nouvelles découvertes de Sonatrach en association avec des partenaires étrangers, en matière d'hydrocarbures sera aussi d'un

important apport pour l'économie nationale. Et l'on passe sur de nombreux points évoqués par le Président, qui rassure sur les perspectives économiques du pays dans un environnement mondial marqué par la crise et la récession. Pourtant l'Algérie, malgré son fort potentiel, n'a pas été admise aux BRICS, fera remarquer un éditeur. Ce à quoi le Président a répondu que les BRICS dans leur forme actuelle ne l'intéresse plus. Pour le président Abdelmadjid Tebboune, *«le dossier des BRICS est définitivement clos»*.

Le président Tebboune a également longuement abordé la crise au Sahel, que des ennemis de l'Algérie cherchent à déstabiliser. Leurs multiples tentatives ont été heureusement vouées à l'échec grâce à la diplomatie algérienne, qui a réussi à éviter l'embrasement de cette région sensible. Un embrasement qui aurait eu des conséquences fatales pour des milliers d'Africains. Le Président n'a pas osé évoquer la Palestine et le peuple palestinien spolié de sa terre par l'occupant sioniste au mépris des lois internationales, ainsi que le calvaire du peuple sahraoui qui ne voit pas encore une issue à son sort. Le makhzen marocain foule aux pieds depuis des années les résolutions onusiennes en faveur du peuple sahraoui dans un silence complice de la communauté internationale. Des extraits de cette rencontre seront diffusés incessamment par l'EPTV, la télévision publique.

M. T. M.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger